

FOX POINT SERVICE
47 RUE PIERRE GAULTIER 36000
CHATEAUROUX FRANCE
TEL :02 54 22 82 51

chateauroux@foxpointservice.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

MORGANE / TROMPEAUB / CHATEAUROUX /

FACTURE

DATE

NUMERO

15/04/2024

200020162

FACTURE

1/1

TROMPEAU BRUNO
LA VILLEFRANCHE
36170 PARNAC

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
-----	-------------	-----	-------	--------	--------	-------	--------

1	Film de protection plug and use ()	20%	20,83 €	25,00 €		20,83 €	25,00 €
---	-------------------------------------	-----	---------	---------	--	---------	---------

Pour valider la garantie de votre protection d'écran, rendez-vous sur www.lookase.fr (à faire dans les 15 jours suivant l'achat) code distributeur à renseigner : 2733

Pour valider votre offre de remboursement, rendez-vous sur ODR.SFR.FR (à faire dans les 30 jours suivant l'achat)

Mode	Montant	Echéance	Références	Date		
	25,00 €	15/04/2024		15/04/2024	Total ht :20,83 € 20 %	20,83 €
					Total Tva : 4,17 € 20 %	4,17 €
					Total TTC	25,00 €

MONTANT A PAYER	25,00 €
RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 1 Nbr Impress.0 (NF525) Sign.Yq63 Logiciel 3GWIN B170
30.0.524.0



15/04/2024 19:17:04

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0 €

Accessoires garantie 6 mois ; tous nos mobiles sont garantie 24 mois, sauf Apple iPhone garantie 12 mois - Avoir valable 3 Mois - Espace Mediation du gouvernement: <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE, MERCI DE REpondre A L'ENQUETE WEB OU TELEPHONIQUE DANS LES PROCHAINS JOURS Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues ,une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)